

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 27 juin à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Josette BESSE, Daniel BOUR, Jean-Claude BOUROUH, Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Hubert ECOFFEY, Gérard FESSELET, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Jean-Marc PELLETIER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI **membres titulaires** et Francis BLANC, Jean-Dominique BRENGARTH, Gilbert REBER, Jean-Claude VALLAT **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Alain BERGER, Jacques BOUQUENEUR, Arlette ECABERT, Claude GIRARD, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Robert NATALE, Françoise PELCAT, Cédric PERRIN.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Francis BLANC, Alain BERGER à Jean-Claude VALLAT, Arlette ECABERT à Jean-Dominique BRENGARTH, Bernard LIAIS à Josette BESSE, Evelyne MANTEY à Gilbert REBER, Robert NATALE à Pierre OSER, Cedric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER.

Assistaient à la séance : Madame et Monsieur Régine COLIN, Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
13 juin 2013	13 juin 2013	En exercice	42
		Présents	36
		Votants	39

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2013-04-09 – Service Assainissement - Travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Croix et mise en séparatif du réseau – Attribution des marchés et demande de financement à l'Agence de l'Eau.

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

Les eaux usées de la commune de Croix représente un impact fort sur le périmètre de captage de la source de Saint-Dizier-l'Evêque. L'Agence Régionale de Santé souhaite une mise en conformité de l'assainissement rapide et globale, afin de protéger la ressource en eau potable.

Après étude, il est proposé la réhabilitation de la station d'épuration par une rhizosphère de 200 eqhab, et la mise en séparatif du réseau d'assainissement sur 1300 ml.




Après consultation des entreprises, la commission d'appel d'offres, réunie le jeudi 13 juin a retenu les offres économiquement les plus avantageuses proposées :

- Pour le lot 1 – réseau – entreprise COLAS pour un montant de 459 464,50 euros HT,
- Pour le lot 2 – station – entreprise Olry Arkédia pour un montant de 238 662,50 euros HT, ainsi que l'option 2 pour l'installation de sondes de mesures pour un montant de 2 259,70 euros HT.

L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse peut soutenir les études de maîtrise d'œuvre et les travaux d'assainissement. Il est demandé au Conseil communautaire d'effectuer les demandes d'aides financières auprès de cet organisme pour ces travaux.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'autoriser le Président à demander auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse les aides financières relatives aux études et travaux,
- d'autoriser le Président à signer les marchés relatifs à ces études et travaux,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à ces opérations.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 03 JUIL. 2013 Et publication ou notification le 03 JUIL. 2013</p> <p>Le Président, Pour le Président Le Vice-Président <i>Pierre OSER.</i></p> 	<p>Le Président, Pour le Président Le Vice-Président <i>Pierre OSER</i></p>  
--	--